

Le cannabis n'est pas l'ennemi public numéro 1

Fabien DEGLISE, 24 octobre 2018

<https://www.ledevoir.com/societe/539694/cannabis-et-sante-publique-pas-de-panique>

Après le vent de panique, la mise en perspective : bien avant le [cannabis](#), dont la légalisation est en marche depuis une semaine au pays, c'est la consommation d'alcool, de tabac et d'opioïdes qui menace le plus la santé des Canadiens et le système de santé, indique l'administratrice en chef de la santé publique du Canada dans un rapport dévoilé mardi.

La gardienne de la santé publique voit toutefois d'un très bon œil l'arrivée de cette substance dans la sphère légale, et ce, parce qu'elle va permettre de prévenir plus facilement les problèmes de consommation, particulièrement chez les jeunes, selon elle.

« Dans les derniers mois, nous avons porté beaucoup d'attention au cannabis en raison du changement important de politique au Canada, a indiqué Theresa Tam dans une entrevue accordée au *Devoir*. Or, il faudrait plus se méfier de l'alcool et d'autres substances psychoactives, dont le tabac et les opioïdes, pour lesquels il est temps de revoir notre approche. »

Dans son Rapport sur l'état de la santé publique au Canada, cuvée 2018, l'Agence de santé publique du Canada souligne en effet qu'à eux trois, alcool, tabac et opioïdes ont été responsables en 2014 de 78,4 % des coûts en soins de santé, perte de productivité et justice pénale au pays, pour une facture globale de 30,1 milliards de dollars. En comparaison, le cannabis, qui arrive en quatrième place des substances coûteuses en matière de santé publique, n'a été responsable que de 7 % de ces coûts, dont la moitié est liée à la justice pénale. Cette part devrait toutefois baisser en raison de la légalisation, souligne le document.

Pis, l'an dernier, les surdoses d'opioïdes ont entraîné dans la mort 4 000 Canadiens, soit 11 par jour en moyenne, résume l'Agence, qui rappelle que la crise sanitaire induite par ce type de substance a fait baisser l'espérance de vie en Colombie-Britannique, la province la plus touchée, de 0,12 année, entre 2014 et 2016.

Par ailleurs, l'alcool reste encore la substance psychoactive la plus facile d'accès chez les jeunes élèves canadiens du secondaire. Quelque 70 % disent pouvoir s'en procurer facilement ou très facilement, contre 39 % pour le cannabis, indique le rapport.

Tout en cherchant à ramener de la rationalité dans le débat en cours autour de la légalisation du cannabis, l'administratrice en chef de la santé publique du Canada se dit toutefois préoccupée par l'âge moyen des jeunes Canadiens qui commencent à en consommer : 14 ans. « C'est très jeune et très préoccupant en raison des effets du composé psychotrope du cannabis [le THC] sur le développement du cerveau », dit-elle. Mme Tam estime toutefois que le nouveau cadre légal entourant le cannabis au pays devrait permettre de plus facilement prévenir cette consommation par des programmes d'éducation, par une communication facilitée sur ce sujet au sein des familles, ainsi que par l'imposition de règles strictes désormais pour la production, la distribution et la promotion du cannabis.

« Il va falloir mettre en place des systèmes de surveillance et d'évaluation de toutes les politiques et de ses effets sur la consommation et la santé, dit Theresa Tam. Nous avons aussi l'occasion de faire des recherches sur les effets négatifs autant que sur les bénéfices liés au cannabis. Et c'est ce que nous allons encourager », dit-elle.

3% de la population canadienne âgée de 15 ans et plus déclare une consommation quotidienne — et donc problématique — de cannabis, contre 13 % pour le tabac et 20 % pour l'alcool.